

Rapport sur l'empreinte AOID

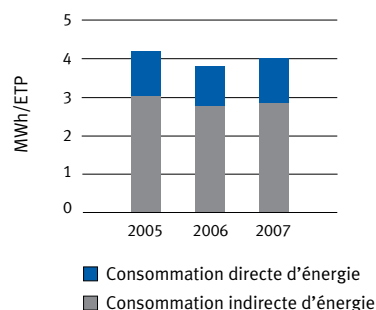
Un rapport complet sur l'empreinte AOID est disponible à l'adresse rbc.com/environnement.

Information de référence	2005 (Base)	2006	2007	Unités
Employés équivalent temps plein (ETP) – monde	60 212	60 858	65 045	ETP
Impact – Énergie (Canada) (1)				
Consommation directe	54 587	46 919	58 085	MWh
Consommation indirecte	140 534	130 726	137 369	MWh
Consommation totale (directe et indirecte)	195 121	177 645	195 454	MWh
Par ETP	4,19	3,81	4,00	MWh/ETP
Au mètre carré	0,305	0,270	0,286	MWh/m ²
Superficie totale occupée au Canada	1 400 805	1 367 853	1 323 360	m ²
Couverture (% de la superficie totale occupée au Canada)	46	48	52	%
Impact – Papier (Canada)				
Usage interne	3 206	2 491	2 907	tonnes
Publipostage	4 309	5 155	6 643	tonnes
Recyclé ou certifié par le FSC	s. o.	s. o.	16	%
Par ETP	0,161	0,164	0,196	tonnes/ETP
Couverture (% des ETP au Canada)	99	99	99	%
Impact – Déplacements				
Avion (Canada, États-Unis et Royaume-Uni)				
Distance totale	213 297 351	169 387 881	188 843 521	km
Par ETP	3 713	2 935	3 121	km/ETP
Couverture (% des ETP au Canada, aux É.-U. et au R.-U.)	95	95	95	%
Chemin de fer (Canada et États-Unis)				
Distance totale	2 132 960	1 030 707	938 594	km
Par ETP	37,1	17,9	15,5	km/ETP
Couverture (% des ETP au Canada et aux É.-U.)	93	93	93	%
Automobile (monde)				
Distance totale	s. o.	5 607 746	7 625 641	km
Par ETP	s. o.	97,180	126,044	km/ETP
Couverture (% des ETP mondiaux)	s. o.	99	99	%
Émissions de gaz à effet de serre				
CO ₂ dû à la consommation d'énergie (2)	36 350	32 838	36 424	tonnes
CO ₂ évité grâce à l'électricité verte (3)	-986	-1 360	-1 680	tonnes
CO ₂ dû à la consommation de papier (4)	19 009	18 873	26 604	tonnes
CO ₂ dû aux déplacements (5)	17 442	15 040	17 054	tonnes
Émissions totales absolues de CO ₂	71 815	65 391	78 402	tonnes
CO₂ par ETP	1,19	1,07	1,21	tonnes/ETP

- La consommation d'énergie est fondée sur la consommation réelle déclarée pour 2005 et 2007 et sur la consommation dérivée des coûts pour 2006. La consommation directe renvoie à l'utilisation par RBC d'hydrocarbures (mazout, gaz naturel et propane) à certaines de ses succursales. La consommation indirecte renvoie à l'utilisation d'électricité achetée par RBC.
- Les calculs des émissions de gaz à effet de serre (CO₂) reliées à l'énergie ont été effectués selon le protocole du World Business Council for Sustainable Development (WBCSD) et les facteurs d'émission provinciaux disponibles dans l'Annexe 9 du Rapport d'inventaire national 1990–2005 : Sources et puits de gaz à effet de serre au Canada, avril 2007, publié par Environnement Canada.
- L'électricité verte achetée par RBC ne produit aucune émission de GES et représente une réduction de ces émissions (CO₂).
- Les calculs des émissions de gaz à effet de serre (CO₂ et CH₄) reliées au papier ont été effectués à l'aide de la Environmental Defense Paper Calculator.
- Les calculs des émissions de gaz à effet de serre (CO₂) reliées aux déplacements ont été effectués selon le protocole du WBCSD.

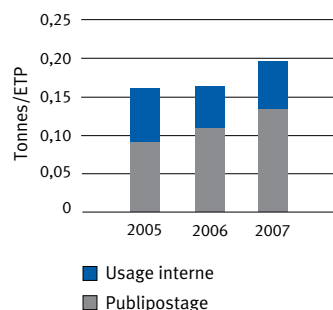
Les données sur l'environnement présentées ici ont été communiquées à RBC par des fournisseurs et des prestataires de services tiers et comprennent les informations qui étaient disponibles au moment de la production de ce rapport. Nous continuons de travailler à l'amélioration de la fiabilité des données environnementales que nous recevons pour qu'elles traduisent avec précision l'empreinte AOID de RBC. On notera certaines variations entre les données pour 2006–2007 présentées ici et celles de notre Rapport sur la responsabilité d'entreprise 2006. Ces variations sont attribuables à notre capacité de recueillir les données et de produire des rapports sur une plus grande partie des activités de RBC, d'un changement des facteurs de gaz à effet de serre et de la qualité des données sur l'environnement fournies à RBC par nos prestataires de services. Nous nous attendons à ce que ces chiffres continuent de gagner en exactitude à mesure que notre programme de l'empreinte AOID se développera, et nous continuerons de rendre compte de tous ces changements.

Empreinte écologique – Énergie par ETP



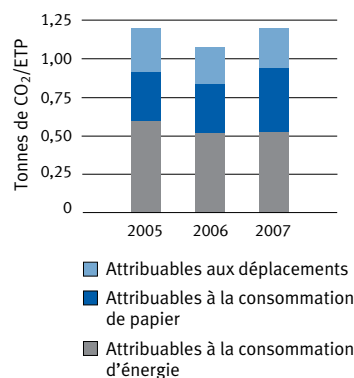
Depuis 2005, RBC a réduit sa consommation d'énergie par employé dans son réseau canadien de succursales d'environ 0,19 MWh/ETP, soit 4,5 pour cent.

Empreinte écologique – Consommation de papier par ETP



Depuis 2005, notre utilisation du publipostage par ETP s'est accrue de 47 pour cent alors que notre consommation interne de papier par ETP a diminué de 13 pour cent.

Émissions de CO₂ par ETP



Depuis 2005, la répartition des activités responsables des émissions de GES de RBC a changé. Notre rapport sur l'empreinte AOID nous permet de surveiller ces changements et d'adapter la stratégie que nous utilisons pour gérer notre empreinte.